

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mars, à neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Madame Marie Chavanon, Maire sortante.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

**ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE****Étaient présents :**

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Jordan Verin-Galea, Mme Muriel Ethève, M. Richard Domsps, Mme Lucie Brissonnet, M. Nicolas Vinci, Mme Evelyne Fournier, M. Christophe Aubert, Mme Dalila Ouari, M. Laurent Hornsperger, Mme Brigitte Lemoine, M. André Dioh, Mme Marie-Line Thebaud, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Mostafa Sellak, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves Payet, M. Luc Gonzil, Mme Caroline Guillot, M. Philippe Heraud, Mme Christine Durand, Mme Anne Lefort, M. Kaddour Metir, Mme Rachida Sadane, M. Jean-Jacques Um, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda – conseillers.

**Étaient représentés :**

M. Antoine Madelin représenté par M. Jordan Verin-Galea  
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane  
M. Jean-Jacques Bridey représenté par Mme Betty Adda

Monsieur Richard DOMPS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-4 à L. 2122-15 ;

Vu la délibération n° 2026-15 de ce jour relative à l'installation du nouveau Conseil municipal ;

Vu la délibération n° 2026-16 de ce jour relative à l'élection de Monsieur Christophe Carlier en qualité de Maire ;

Vu la délibération n°2026-17 de ce jour fixant le nombre d'Adjoints au Maire à 10, dont 2 spécifiquement chargés des conseils de quartiers ;

Considérant que, conformément à l'article L. 2122-10 du code général des collectivités territoriales, quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, de procéder à une nouvelle élection du Maire, il est également procédé à une nouvelle élection des Adjoints ;

Considérant que le Conseil Municipal élit parmi ses membres les Adjoints au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, chacune des listes est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

Considérant qu'une liste a été déposée, issues de la liste « Mieux vivre à Fresnes avec Christophe Carlier » ;

Est candidate :

- Liste conduite par Madame Sandrine Aubert

L'élection à laquelle il a été procédé a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Nombre de votants .....  | 35 |
| Bulletins blancs .....   | 9  |
| Bulletins nuls .....     | 0  |
| Suffrages exprimés ..... | 26 |
| Majorité absolue .....   | 13 |

A obtenu :

- Liste conduite par Madame Sandrine Aubert ..... 26 voix

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont élus et immédiatement installés :

- en qualité de première Adjointe : Mme Sandrine AUBERT
- en qualité de deuxième Adjoint : M. Richard DOMPS
- en qualité de troisième Adjointe : Mme Muriel ETHEVE
- en qualité de quatrième Adjoint : M. Christophe AUBERT
- en qualité de cinquième Adjointe : Mme Evelyne FOURNIER
- en qualité de sixième Adjoint : M. Nicolas VINCI
- en qualité de septième Adjointe : Mme Dalila OUARI
- en qualité de huitième Adjoint : M. Jeremy PICARD
- en qualité de neuvième Adjointe : Mme Diane DURANDAL
- en qualité de dixième Adjoint : M. Jordan VERIN-GALEA
- en qualité de onzième Adjointe chargée spécifiquement des conseils de quartiers :  
Mme Brigitte LEMOINE
- en qualité de douzième Adjoint chargé spécifiquement des conseils de quartiers :  
M. Laurent HORNSPERGER

Pour extrait conforme :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

094-219400348-20260328-2026-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2026



Le Maire,

Christophe CARLIER